

<http://villefranche.cio.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article250>



Procédures de changement de voie dans le 2nd degré

- Lycée
- Réorientation
-

Date de mise en ligne : mercredi 2 décembre 2020

Copyright © CIO de Villefranche - Tous droits réservés

Procédures de changement de voie dans le 2nd degré

Procédures de changement de voie dans le 2nd degré

Des passerelles sont possibles entre les voies générale, technologique et professionnelle, à différents niveaux et en fonction des capacités d'accueil des établissements.

Procédures de changement de voie dans le second degré dans les établissements publics

Classe d'origine	Classe demandée	Voie générale et technologique			Voie professionnelle	
		1 ^{ère} générale	1 ^{ère} technologique	2 ^{ème} pro ou 1 ^{ère} année de CAP	1 ^{er} pro	1 ^{er} CAP
Voie générale et technologique	2 ^{ème} GT	Classe de 1 ^{ère} générale ou aucune des établissements de même niveau	Admission au lycée par les établissements d'accueil (sur la demande de l'élève)	Admission (sur la demande de l'élève)	Passerelle Commission académique	Ordonner les établissements
	1 ^{ère} générale	Ordonner les établissements	Admission au lycée par les établissements d'accueil (sur la demande de l'élève)		Passerelle Commission académique	Ordonner les établissements
	1 ^{ère} technologique	Ordonner les établissements	Admission au lycée par les établissements d'accueil (sur la demande de l'élève)		Passerelle Commission académique	Ordonner les établissements
Voie professionnelle	1 ^{ère} année de CAP			Admission (sur la demande de l'élève)		Ordonner les établissements (sur la demande de l'élève)
	2 ^{ème} pro	Ordonner les établissements	Ordonner les établissements (sur la demande de l'élève)	Admission (sur la demande de l'élève)	Passerelle Commission académique (sur la demande de l'élève)	Ordonner les établissements
	1 ^{er} CAP	Ordonner les établissements	Ordonner les établissements (sur la demande de l'élève)		Passerelle Commission académique	Ordonner les établissements
	1 ^{er} pro	Ordonner les établissements	Ordonner les établissements (sur la demande de l'élève)		Passerelle Commission académique (sur la demande de l'élève)	